
**Groupe de travail Ministériel
« Personnels handicapés »
du 16 mai 2014**

***Recrutement et insertion
des personnes handicapées à Bercy
Une politique Ministérielle en danger !***

A l'occasion de son départ en retraite, **FO Finances** s'est associée à l'hommage unanime des Fédérations qui a été rendu à Didier FONTANA, président de la CRIPH (Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées) créée en 1991, pour sa forte implication dans la politique ministérielle du handicap à Bercy. **FO Finances** espère que la passation, avec son remplaçant se déroulera au mieux, pour la conduite d'une politique ministérielle ambitieuse en la matière.

FO FINANCES EST INTERVENUE SUR LES POINTS SUIVANTS ET A RAPPELE :

- Son attachement à des groupes de travail annuels et réguliers (le dernier s'est tenu en novembre 2012 !).
- Son combat contre toute discrimination et à tous les niveaux : quant à l'évolution de carrière des agents handicapés et à l'accessibilité de tous les locaux dont l'obligation est scandaleusement encore reportée (de 2015 à 2022) ; dans le cadre de la préparation aux concours ; dans les écoles de formation avec la nécessité d'adapter les cours. Dans ce cadre **FO Finances** a dénoncé le stage probatoire imposé aux seuls cadres B handicapés de la DGFIP.
- L'importance d'appliquer la loi de 2005 et de faire le bilan de son application à Bercy.
- Son inquiétude quant à la baisse des recrutements pour 2014 en particulier à la DGFIP et à l'absence de transparence concernant les départs (démissions et licenciements.).
- La nécessité de poursuivre la formation des services RH et d'informer les agents concernés de leurs droits.
- Sa revendication de renforcer le réseau des « correspondants handicap » et des Médecins de prévention en nombre insuffisant et ne disposant pas du temps nécessaire à leurs fonctions et dont les conditions de travail sont de plus en plus difficiles ;
- Son attachement à une véritable politique ministérielle et au maintien de la CRIPH et de son équipe qui ont largement fait preuve de leur savoir-faire et de leur compétence.

Evolution du taux d'emploi légal des personnels handicapés au sein des ministères économique et financier depuis 2009					
	2009	2010	2011	2012	2013*
Ministères économiques et financiers	4,82 %	4,92 %	5,09 %	5,42%	5,59 %
DGFIP	4,98 %	5,12%	5,30 %	5,67 %	5,92 %
DGDDI	4,71 %	4,67 %	4,73 %	5,42 %	5,47 %
INSEE	5,54 %	5,96 %	6,71 %	6,75 %	6,35 %
DGCCRF	4,48 %	4,77 %	4,63 %	5,09 %	5,28 %
Autres**	1,36 %	1,38 %	1,42 %	1,44%	1,38 %

* provisoire

** autres : administration centrale, école des mines, SCL, IGF, DGCIS

Des recrutements en baisse notamment à la DGFIP

Les recrutements d'agents handicapés depuis 2009						
	2009	2010	2011	2012*	2013*	2014*
Ministères Economiques et financiers	341	311	296	298	282	NC
DGFIP	310	273	250	277	251	102
DGDDI	19	15	23	9	9	7
INSEE	13	11	13	NC	9	5
DGCCRF	7	3	4	5	5	9
AUTRES**	5	9	6	7	8	NC

* provisoire

** autres : administration centrale, écoles des mines, SCL, IGF , DGCIS

CONVENTION MEF /FIPHFP 2014/2016

Cette convention triennale reprend les mêmes bases que la précédente, arrivée à son terme. Elle sera validée en juillet 2014 et sera dotée d'un budget de 10 Millions d'Euros destiné à financer les actions ministérielles sur la période 2014/2016.

AMELIORATION DU SITE INTRANET DE LA CRIPH

Il sera rénové sur la forme et accessible sur « Alizé » à partir d'un onglet « handicap ». Les rubriques déjà existantes seront maintenues : listes des acteurs de prévention ; des « correspondants handicap » ; le cadre juridique : les prestations ministérielles et celle de la CripH ; aménagements de postes.

ABSENCE DE VOLONTE MINISTERIELLE

Au cours de ce groupe de travail, il est malheureusement apparu l'absence criante de mandat du Secrétariat Général pour la conduite d'une véritable politique ministérielle du handicap à Bercy :

- aucune annonce de mise en oeuvre de plan ministériel de recrutement, alors que les plans interministériels de recrutement disparaissent en 2014 ;
- aucun engagement sur un calendrier de groupes de travail thématiques ;
- aucun engagement d'amélioration du réseau des « correspondants handicaps » et des Médecins de prévention ;
- dans le cadre de la lutte contre les discriminations, aucune annonce concernant la réalisation effective de l'étude relative à l'évolution de carrière des agents handicapés en discussion depuis plus de deux ans !
- un recrutement d'agents handicapés en forte baisse pour la DGFIP : -60%
- le maintien affiché de la CRIPH et de son équipe mais des incertitudes sur son positionnement au sein du Secrétariat Général.

Pour FO Finances, il manque une volonté manifeste de développer une véritable politique ministérielle du handicap. Encore une fois, les contraintes budgétaires sont et seront un frein au développement d'une réelle impulsion d'une telle politique !

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LA FEDERATION SUR :

<http://www.financesfo.fr/>